



Implantation d'un verger

— Préalables —

L'abricotier est une espèce bien adaptée au climat méditerranéen.

Néanmoins, avant d'implanter un verger, il convient de prendre en compte le risque de gelée de printemps et l'exposition au vent de la parcelle, facteurs essentiels de productivité.

Le type de sol, les possibilités d'irrigation, le précédent cultural et l'historique de la parcelle (si pourridié, verticilliose, nématodes...) jouent également un rôle important.

Pour ces différentes raisons, le choix du couple porte-greffe - variété est décisif, la variété devant bien sûr être adaptée à la zone de production. Une analyse de terre avant plantation est indispensable.

L'abricotier est assez sensible aux conditions climatiques : le froid hivernal doit être précoce, régulier et suffisant pour assurer la dormance et une belle floraison au printemps suivant. Un printemps clément suivi d'un été chaud et sec garantiront une bonne qualité des fruits.

Il est fréquent d'implanter un verger comportant de 3 à 10 variétés dont l'échelonnement de maturité correspond à la période d'écoulement des fruits sur le marché. De plus, exploiter plusieurs variétés sur un même site permet de minimiser les risques liés aux conditions climatiques, des pertes éventuelles pouvant n'affecter que certaines d'entre elles.

Mais tous ces éléments techniques ne sont à considérer que quand l'exploitant aura la garantie que les futurs abricots pourront être vendus !

Le choix du circuit commercial et la valorisation des fruits sont les premiers gages de rentabilité du verger.

En circuit long, l'abricot est soumis à des fluctuations de cours comme tous les fruits et légumes.

Il faut évaluer les possibilités d'écoulement et consulter les opérateurs économiques présents localement.

— Porte-greffe —

Le porte-greffe est l'agent de liaison entre le sol et la variété, il doit être choisi en fonction :

- des propriétés du sol : texture, risque d'asphyxie, teneur en calcaire actif
- de la compatibilité (affinité) avec la variété choisie
- de ses caractéristiques propres : vigueur conférée à la variété, rapidité de mise à fruits, productivité, sensibilité à la bactériose, émission de drageons.

Il existe 3 espèces de porte-greffe : abricotier, pêcher et prunier.

Les porte-greffes abricotier conviennent pour un large panel de sols, de texture légère à équilibrée, pouvant être calcaires. Utilisation possible en sec.

Les porte-greffes pêcher conviennent pour des sols filtrants, peu calcaires, de texture grossière, irrigués.

Les porte-greffes prunier conviennent pour des sols limoneux, plus lourds.

Le Myran est vigoureux, intéressant en AB, tolérant aux nématodes *Meloidogyne* et au pourridié. Ne drageonne pas.

Tableau des principales caractéristiques des porte-greffes

Porte-greffe	Type	Affinité	Vigueur	Mise à fruits	Prod	Calcaire	Asph.rac	Bactériose
Manicot GF 1236	Franc	+++	+++	++(+)	+++	0	00	000
Montclar/GF 305	Pêcher	+++	+++	+++	+++	000	000	00
Myran	Prunier	++	++++	++	++	00	00	00
Jaspi	Prunier	+++	++	+++	+++	00	0	00

++++ : forte +++ : bonne ++ : moyenne + : faible

000 : sensible 00 : moy .sensible 0 : peu sensible

— Variétés —

Le choix variétal dépend en premier des débouchés commerciaux, les attentes des clients pouvant être différentes selon le circuit. Les variétés proposées ci-dessous sont adaptées aux circuits courts, à la conduite en bio, aux conditions pédo-climatiques de l'Hérault.

Elles ont un bon potentiel agronomique (rendement, calibre). Elles sont classées par ordre de maturité. Certaines nécessitent une conduite adaptée (formation, taille, éclaircissage, récolte).

Variété (éditeur)	Autofertilité pollinisateurs	Précoces	précoces 1/2	De saison	tardives 1/2	Tardives	Très tardives
Prialina (IPS)	Oui	15/5*					
Luxaprem (SF)	Oui	25/5*					
Primassi (IPS)	Oui	30/5					
Sefora (CEP)	Oui		5-10/6*				
Cocot (CI)	Oui		5-10/6*				
Piano Cot (CI)	Oui			10-15/6*			
Orangerubis (EP)	Oui			15/6*			
Baby Cot (CI)	Oui			15/6*			
Délicot (CI)	Oui			20/6*			
Flavorcot	Oui			20/6*			
Rougecot (CI)	Oui			20/6*			
Bergeval (CEP)	Oui			20/6*			
Vanilla Cot (CI)	Délicot, Flavorcot			20/6*			
Digat (CEP)	Oui				25/6*		
Royal Roussillon	Oui				25/6*		
Aprisweet (ASF)	Oui				25-28/6*		
Nelson (PSB)	Oui					10-15/7*	
Oscar (PSB)	Oui					15/7*	
Farlis ou Faroma (IPS)	Oui						5/8*

* dates de maturité indicatives

— Pollinisation —

Nous distinguons 2 types de variétés :

- variété autofertile : capable de s'auto-polliniser, elle ne nécessite pas la présence de variété pollinisatrice ; souvent très productive. C'est le cas désormais de la plupart des variétés.

- variété autostérile : nécessite la présence d'une autre variété dont la floraison coïncide, inter compatible.

L'association de plusieurs variétés dans un verger permet en général de satisfaire les besoins des variétés autostériles. Si besoin d'une variété pollinisatrice : compter 1 arbre pollinisateur pour 8 arbres de la variété principale à polliniser.

Il est conseillé de **positionner des ruches** dans le verger, juste au début de la floraison, à raison de 4 à 8 ruches/ha selon les variétés plantées (les variétés autostériles étant les plus exigeantes).

Les ruches sont idéalement groupées par 4, positionnées en bordure du verger et exposées au soleil du matin.

— Densité et plan de plantation —

Orienter les rangs dans le sens du vent dominant, nord-sud en général, pour éviter les prises au vent.

Les distances de plantation sont définies en fonction du porte-greffe, éventuellement du port de la variété.

La distance entre rang est comprise entre 5 m et 6 m. La distance entre arbres sur le rang est comprise entre 3,5 et 4 m.

Les distances les plus fréquemment admises sont 6 m x 4 m (soit 416 arbres/ha) avec des porte-greffes abricotier et pêcher ; 5 x 3,5 m avec le porte-greffe Jaspi, de faible vigueur.

Positionner les rangs de chaque variété dans l'ordre de maturité si les variétés sont autofertiles. Sinon, alterner les rangs des variétés s'interpollinisant.

— Préparation du sol et plantation —

Idéalement, préparer le terrain 1 à 2 ans avant plantation.

L'implantation notamment d'une culture herbacée (mélange graminée + légumineuse) broyée en fin de cycle puis enfouie élèvera le niveau de matière organique et améliorera la structure du sol.

En fin d'été précédent la plantation, ameublir et aérer le sol, et ce avant les pluies :

- soit par un sous-solage croisé à 80 cm – 1 m de profondeur, sur sol sec ; utiliser un outil à dents droites rigides pour éclater les mottes et éviter de remonter de la terre des horizons profonds.

- soit par un labour de défoncement, si la parcelle portait une espèce ligneuse ; cela permettra d'extraire les racines et limiter les risques de pourridié ;

Travailler dans le sens de la pente pour faciliter le drainage.

Ensuite, faire un **labour de 30-40 cm de profondeur**

A l'automne, apporter **en plein un amendement organique** à raison de 30 à 40 t/ha. Un compost de déchets verts, de marc, de fumier est à privilégier.

Positionner une fumure de fond (phosphore, potasse) sur des bandes correspondant aux futures lignes de plantation. Doses d'apport à évaluer en fonction des résultats de l'analyse de sol.

Incorporer l'amendement et la fumure par un travail superficiel avec un vibroculteur, une herse ou un pulvérisateur à disques (15-20 cm).

Chantier de plantation : idéalement en février.

- Dès réception des plants, les conserver le moins possible au frais :
 - dans une cave fraîche
 - Dans un frigo, sans fruits entreposés (température 3-5 °C) avec une forte hygrométrie les scions posés à plat sur une palette et recouverts d'une bâche plastique.
 - En jauge dans du sable humide à l'abri du soleil
- Piqueter la parcelle en respectant les distances de plantation.
- Préparer les trous manuellement à la bêche et ou à la pelle, en évitant de lisser les bords et le fond ou passer une charrue à 1 ou 2 versoirs pour ouvrir des raies.
- Planter les scions en assurant une bonne cohésion entre la terre et les racines. Les points de greffe lors de la plantation doivent se trouver à 15-20 cm du sol.
- Arroser juste après plantation.
- 1^{er} rabattage des scions à 60 cm du sol.

Pépiniéristes

Les pépiniéristes ci-dessous distribuent certaines des variétés citées dans le tableau page 2, en fonction des éditeurs avec lesquels ils sont partenaires.

Il est recommandé d'en solliciter plusieurs pour obtenir les variétés souhaitées.

Une commande passée deux ans à un an et demi avant la plantation permet de satisfaire correctement la demande.

Hérault-Gard :

Pépinières CROS-VIGUIER

Saint-Jean de Libron – 34500 Béziers

☎ 04 67 900 600 @ bureau@crosviguiier.com

www.crosviguiier.com

Pépinières GRADILIS

Mas de Cannes – 34131 Mauguio

☎ 04 67 29 60 06 @ contact@gradilis.com

<https://gradilis.com>

Pépinières TOULEMONDE

Mas Demian - 30300 Jonquières St Vincent

☎ 04 66 74 60 00 @ pepinieres@toulemonde.fr

www.toulemonde.fr

Hors région :

Pépinières LAFOND

Chemin de la Barthelasse – 84603 Valréas

☎ 04 90 35 12 40

Pépinières DALIVAL

02600 Villers-Cotterêts

☎ 03 23 96 56 50 @ info@dalival.com

www.dalival.com

Pépinières GILLIBERT (ASF)

1085 Les Lones 84420 Piolenc

☎ 04 90 29 51 67 @ arbo@gillibertplant.fr

www.gillibertplant.fr

Pépinières VEAUUVY

Chantegrillet - 26400 Crest

☎ 04 75 25 12 12

@ contact@pepinieres-veauvy.fr

www.pepinieres-veauvy.fr

Pépinières DARNAUD

199, Route de Marseille - 26200 Montélimar

☎ 04 75 90 92 89 @ contact@ips-plant.com

Pépinières ESCANDE

Millet - 47500 Saint-Vite

☎ 05 53 71 22 13 / 07 78 95 59 88

@ commercial@pepinieres-escande.com

www.pepinieres-escande.com

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*